

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ
B.T

P.V. N° 1507 / 19.84

OBJET DE LA PROCÉDURE

APPARITION D'UN O.V.N.I

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

B et autres

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

84505248

ENQUÊTE

<input type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
<input checked="" type="checkbox"/>	Renseignements administratifs.

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de synthèse .
2	- Procès-verbal d'audition de témoin : B F .
3	- Procès-verbal d'audition de témoin : R R .
4	- Procès-verbal d'audition de témoin : G D .
5	- Procès-verbal d'audition de témoin : P L .
6	- Procès-verbal d'audition de témoin : P B .
7	- Procès-verbal d'audition de témoin : D S .
8	- Procès-verbal d'audition de témoin : L C épouse D
9	- Procès-verbal d'audition de témoin : V S .
10	- Plan de situation .
	- ANNEXE I - relevés météorologiques .

	INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
	NOMBRE D'EXEMPLAIRES
2	M. Le Commissaire de la République de la République A
1	M. le Général, Commandant Supérieur des Forces Armées dans la Zone de
2	M. Le Ministre de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, Bureau Emploi - renseignement, Section opérations.
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Grpt LE

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:
L'Adjudant B
Commandant la Brigade
DATE, SIGNATURE, CACHET



COMPAGNIE DE

BRIGADE DE

OBJET DE LA PROCEDURE :

- Apparition d'un OVNI

PIECE N° 1307/1

GENDARMERIE NATIONALE

PROCEDURE DE
MESSAGERS ADMINISTRATIFS

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

L'an mil neuf cent quatre vingt cinq,
Le 6 janvier,

Nous, M.D.L. Chef
dant de Brigade G.

Adjoint au Comman
()

Officier de police judiciaire,

Vu les articles 14 à 19 et 75 du Code de Procédure
Pénale,

Rapportons les opérations suivantes que nous avons
effectuées agissant en uniforme et conformément aux
ordres de nos chefs :

I-EXPOSE DES FAITS.

Le 13 novembre 1984 - en fin de matinée - en service
de surveillance générale dans la circonscription, nous
apprenons par une personne et désirant
garder l'anonymat - que plusieurs témoins auraient aperçu
le 12 novembre 1984 - vers 19 heures 00 - un OVNI se dépla-
cer à basse altitude au dessus de l'Hermitage à

Il ajoute que suivant les témoignages recueilli
ce phénomène était constitué d'une boule blanche de la
grossueur d'un ballon de foot-ball - avec une queue rouge
vif mesurant 2 mètres environ, à l'arrière. Ce corps
lumineux survolait le littoral - en direction de
sans faire de bruit.

Sans tarder, nous rendons compte des faits à notre
Commandant de Compagnie de - qui nous ordonne de
procéder à une enquête.
(MESSAGE BT - N° 1239/2 - du 13 novembre 1984).

II - ENQUETE

Dans un premier temps, nous prenons contact avec le
personnel des divers organismes de l'Aviation Civile dont
la tour de Contrôle, ainsi que la Compagnie Aérienne
à (), lesquels n'ont pas eu
connaissance du phénomène.

84306048

... en rapport également avec le personnel de la ... () qui nous communique les renseignements météorologiques de la journée du 12 novembre 1984 - tout en précisant ne pas avoir constaté de phénomène particulier. (ANNEXE I)

Dans le même temps, nous nous rendons à l'Hermitage à () et prenons contact avec les habitants - il ressort effectivement que plusieurs personnes ont vu dans la soirée du 12 novembre 1984 - un objet se déplaçant en bordure de mer à hauteur de ... - dans le sens ... /

• Suivant les renseignements recueillis auprès de plusieurs témoins - cet objet ressemblait à une raquette de jokari - constituée d'une boule blanche de la grosseur d'un ballon de foot-ball et d'une queue de cheval rouge vif d'une longueur de 1 à 2m environ, à l'arrière.

L'objet a été aperçu pour la première fois à hauteur de la ... et a été perdu de vue à hauteur du ... à

• Il survolait le bord de mer à basse altitude (2 à 300 mètres environ) sans faire de bruit. Sa trajectoire était rectiligne. Il semblait avoir un objectif bien déterminé. Il émettait une lueur blanche comme un projecteur très puissant. L'engin se déplaçait lentement.

Le 13 novembre 1984 à 15 heures 30 minutes, nous procédons à l'audition de B F - qui déclare avoir aperçu dans la soirée du 12 novembre 1984 - vers 19 heures 00 - au dessus de l'Hermitage à ... - un objet constitué d'une boule blanche avec une queue à l'arrière de couleur rouge. Il explique dans le détail l'objet tout en indiquant qu'un automobiliste de passage s'est arrêté pour lui signaler les faits. Selon B cet automobiliste a aperçu cet objet depuis ... B n'a pas en mesure de nous fournir l'identité de la personne ou autre renseignement pouvant l'identifier.

PIECE N° 2 /

Le 14 novembre 1984 - nous lançons un appel à témoin par l'intermédiaire de la presse locale " ... en vue d'identifier l'automobiliste en question - lequel ne s'est manifesté en aucune manière jusqu'à ce jour 5 janvier 1985.

Le 14 novembre 1984 - nous procédons à l'audition de R R - qui déclare avoir aperçu dans le ciel, le 12 novembre 1984 - vers 19 heures 00 - à hauteur de ... à un objet constitué d'une boule blanche de la grosseur d'une balle de tennis avec une queue de couleur rouge mesurant 5 à 6 mètres. Il explique dans quelles circonstances, il a remarqué cet objet. De plus, il nous donne une description de l'objet dans le détail

PIECE N° 3 /

.../....

84306948

Le 21 novembre 1984 - nous procédons à l'audition de
y § - chef de station météorologique - qui confirme que
ses services n'ont constaté aucun phénomène particulier dans la
soirée du 12 novembre 1984. Il indique que la station procède
périodiquement des lâchers de ballons météorologiques. Il expli-
que la manière d'opérer pour les lâchers de ballons.

Page n° 10 /

Un plan de situation est joint à chaque exemplaire du
présent procès-verbal - sur lequel on peut constater les endroits
où a été vu l'OVNI par les témoins.

Page n° 10 /

Nos investigations n'ont pas permis d'obtenir d'autres
renseignements en vue de déterminer l'origine de ce phénomène qui
n'a laissé aucune trace lors de son passage.
Tout fait nouveau sera immédiatement exploité et fera l'objet
d'un procès-verbal complémentaire.

Fait et Clos à

, le 5 janvier 1985.

L'O.P.J.

84306048

RELEVÉS METEOROLOGIQUES

- Renseignements météorologiques de la Station de
à () - relevés en fin-d'après
midi du 12 novembre 1984.

NUAGES : 7/8 ème à 1700 mètres (4/8 ème à 600 mètres)
pas de pluie.

VENT : 1 mètre/seconde de vitesse
direction 180° (Plein Sud)

TEMPERATURE : 25,3°

HUMIDITE : 73 o/°

SUITE DE LA DECLARATION DE B 1

QUESTION : Est-ce que d'autres personnes ont vu la boule blanche se déplacer dans le ciel ?

REPONSE : Oui. Un automobiliste de passage - venant de par la RN. - a aperçu cette boule depuis . Se trouvant à hauteur de la boutique - il s'est arrêté et m'a demandé si j'avais vu cette boule . Il tremblait de peur - je l'ai laissé sur place et je me suis sauvé à ma case . Je ne sais pas ce que cet automobiliste est devenu . Il s'agissait d'un homme de type créole - âgé d'une d'années et il circulait à bord d'une 504 camionnette de couleur blanche.

QUESTION : Comment se déplaçait-elle cette boule ?

REPONSE : Cette boule se déplaçait à l'horizontal et à une vitesse régulière et pas très vite . J'estime la vitesse à 80 Km/h environ . Si j'avais eu un appareil photo à portée de main , j'aurais eu tout le temps nécessaire pour prendre plusieurs clichés ce qui prouve que cet engin ne se déplaçait pas très vite.

QUESTION : Est-ce que cet engin dégageait de la chaleur ?

REPONSE : Lors de son passage au dessus de - je n'ai pas ressenti un changement de température par rapport à la normale. S.I. : Il n'y avait pas de vent et n'y avait pas de nuages.

Je ne vois rien d'autre à ajouter à ma déclaration .
Le 13 novembre 1984 à 16 heures 30 minutes, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'D.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ
B.T

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
1507 / 1984

PROCÉDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL TMOIN
D'AUDITION DE

AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET
3 **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

84306948

Ce jour *date et heure* **14 novembre 1984 à 19 heures 00** - au bureau de la brigade nous trouvant à (lieu)

Nous soussigné(s) **M.D.L.Chef H** , J-P - **O.P.J** - Adjoint au Commandant de Brigade de ()

Vu les articles **16 à 19 et 54** • du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
R , **R** - **ans** - déclarant en douane •

SEXE , DATE ET LIEU DE NAISSANCE / COMMUNE . CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M - né le à ()

FILIATION *DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS* SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)
demeurant , à à ()
qui nous déclare à 19 heures 00

Le 12 novembre 1984 - entre 18 heures 30 et 19 heures 00 - je me trouvais au - à - plus précisément entre la RN. et le terrain de tennis - avec quatre camarades lorsque l'un d'eux nous a signalé un phénomène singulier qui se déroulait au dessus de la mer Aussitôt, je me suis retourné, et regardé dans cette direction et ai aperçu une forme sphérique de couleur blanche, relativement intense. Cette forme se déplaçait de vers .

S.I : Elle se déplaçait toujours à la même hauteur .
S.I : Je ne peux pas évaluer cette hauteur . S.I : Il y avait derrière cette forme sphérique une traînée dont la couleur approchait le rouge .
S.I : J'estime du point où j'étais que la traînée mesurer 5 à 6 mètres

QUESTION : Est-ce que la forme sphérique est toujours restée de la même couleur ?
REPONSE : Oui . Cette forme a gardé sa couleur (blanche) jusqu'au moment de sa disparition .

QUESTION : Comment s'est effectuée cette disparition ?
REPONSE : Cette forme a continué son évolution tout en s'éloignant vers l'horizon . Elle a disparu soudainement en accélérant sa course .

QUESTION : Est-ce que ça faisait du bruit ?
REPONSE : Non .

QUESTION : Est-ce que ça dégagait de la chaleur .
REPONSE : Non .

Sur le moment, j'ai pensé que ce phénomène pouvait être une météorite .

QUESTION : Quel est le volume de cette forme ?
REPONSE : De l'endroit où j'étais, j'évalue cet objet à la grosseur d'une balle de tennis .

QUESTION : Quel est le temps de passage d'après vous, dans l'espace ?
REPONSE : Je l'estime à une vingtaine de secondes . -----
La personne entendue. L'O.P.J. .../..

SUITE DE LA DECLARATION DE R R :

QUESTION : Est-ce que le ciel était dégagé ?

REPONSE : Oui . Le ciel était dégagé et il n'y avait aucun nuage à l'horizon qui puisse gêner l'observation . Aussi, il faisait encore jour au moment de l'apparition de l'effarmer.

QUESTION : Dans quelle position vous trouviez-vous au moment du passage de l'objet ?

REPONSE : Je me trouvais debout et je n'ai jamais relevé la tête pour observer le phénomène .

QUESTION : Quelle est votre taille ?

REPONSE : Ma taille est de 1,83 mètre.

QUESTION : De votre hauteur - votre regard croisait-il des obstacles

REPONSE : Non. Je précise qu'entre la route et le rivage - il y a des habitations .

QUESTION : De quel genre sont ces habitations ?

REPONSE : Ce sont des pavillons individuels sans étage .

J'avoue que j'ai été surpris par ce phénomène parce que ça ne ressemblait en rien à ce que j'avais pu auparavant ~~dans le ciel~~ .
Le 14 novembre 1984 à 20 heures 00 - lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La ~~personne~~ entendue

L'O.P.J.

84300048

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE D'ESCADRON
 UNITÉ
B. T.
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
1507 / 1984

PROCÉDURE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN
 AUTRE CAS

N° PIÈCE : **4**
 N° FEUILLET : **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
APPARITION D'UN OVNI
84306948

Ce jour **16 novembre 1984 à 18 heures 00** nous trouvant à (lieu) **au bureau de la brigade**

Nous soussigné(s) **M. D. L. Chef H**, J.M.P. - **O.P.J.** - Adjoint au Commandant de la **Brigade de**

Vu les articles **16 à 19 et 75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
G - D - ans - agé - WPH : 21.46.58
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M - né le à ()
 FILIATION (DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS) SITUATION DE FAMILLE
filis de G et de B M S
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)
dt , rue à () - qui nous déclare à 18 heures 00 :

Le lundi 12 novembre 1984 - vers 19 heures 00 - comme tous les soirs avec mon ami P L - nous sommes allés sur le balcon de la salle d'études du collège - au G - pour prendre l'air et faire le point de la journée L. Alors que je me trouvais face à la mer - soudainement j'ai aperçu une boule blanche avec une queue verte et jaune - apparaître sur le littoral à hauteur du . Cette boule blanche aveuglante venait semblait-il du et se dirigeait vers . Cette boule se déplaçait vite à une altitude relativement basse et sans faire de bruit . Au moment de l'apparition du phénomène - j'étais dans en train de discuter avec mon ami L . Je ne me souviens plus dans quelles circonstances nous avons été amenés à regarder l'objet . Selon vous à quel ressembler le phénomène ? L'objet en question ressemblait à une racket de Jéhari . Quelle est la grosseur de l'objet au point où vous l'avez observé ? De l'endroit où je me trouvais , cet objet était aussi gros qu'une balle de tennis et sa queue mesurer 50 cm environ . Comment se déplaçait l'objet par rapport au point d'observation ? Cet objet se déplaçait à l'horizontal comme s'il était téléguidé ou piloté et sa trajectoire était rectiligne . Il donnait l'impression de longer la côte . Lors du passage de l'objet, le ciel était dégagé ? Lors de l'apparition de l'objet, le ciel était dégagé et il n'y avait pas de nuages même à l'horizon . Il commençait à faire nuit . A l'horizon - on voyait le coucher de soleil - mais il ne faisait pas nuit noire . Je peux même dire pour mieux expliquer qu'un automobiliste circulant à ce moment là - n'avait pas encore besoin de ses phares pour rouler . La personne entendue . Le père . L'O.P.J.

SUITE DE LA DECLARATION DE CONOT Didier :

QUESTION : Est-ce que vous avez été obligé de relever la tête pour voir l'objet ?

REPONSE : Non, je regardais normalement . Il n'y avait pas d'obstacle devant nous pouvant gêner l'observation - je peux même dire que le point d'observation était très bien dégagé .

QUESTION : D'après vous à quelle distance avez vous vu cet objet et aussi, qu'elle est votre taille ?

REPONSE : De l'endroit où j'ai observé l'objet - je pense qu'il devait y avoir entre nous à vol d'oiseau 3 à 4 kilomètres .
Je mesure 1, 71 mètre .

QUESTION : Avez-vous des notions d'astronomie ou autres ?

REPONSE : Non , mais je crois savoir faire la différence entre une étoile filante ou une météorite .

QUESTION : Lors du passage de l'objet, avez-vous ressenti de la chaleur ou un changement de température brutal ?

REPONSE : Lors du passage de l'objet , je n'ai pas ressenti de chaleur ou autre .

QUESTION : Est-ce que c'est la première fois que vous voyez un tel objet ?

REPONSE : Oui, c'est la première fois . Cet objet semblait drôle - mystérieux sans plus .

QUESTION : Dans quelles circonstances l'objet a disparu ?

REPONSE : Tout en évoluant, des morceaux comme des étincelles se sont détachés de la boule laquelle s'est désagrégée au dessus de
« plus sur la mer .

QUESTION : Avez-vous discuter du phénomène avec L P ?

REPONSE : Aussitôt, nous avons compulsé le dictionnaire pour essayer de faire des rapprochements et nous avons pensé que nous étions en présence d'une météorite plus grosse que la normale . En aucun cas , je n'ai parlé de *raquette* de jekari avec mon ami Lionel.
Le 16 novembre 1984 à 19 heures 30 minutes, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L.O.P.J

Le père.

84306048

SUITE DE LA DECLARATION DE R L S

QUESTION : Comment se déplaçait ce phénomène ?

REPONSE : Ce phénomène se déplaçait toujours à la même hauteur et sa trajectoire était rectiligne .

QUESTION : Comment a disparu ce phénomène ?

REPONSE : Le phénomène a disparu en se désagrégeant . En effet, j'ai eu le sentiment que plusieurs morceaux de ce phénomène se détachaient très rapidement .

QUESTION : Est-ce que le ciel était dégagé et faisait-il encore jour ?

REPONSE : A l'endroit où j'ai vu le phénomène , le ciel était dégagé bien qu'il y avait des nuages à l'horizon . Il commençait à faire nuit.

QUESTION : Est-ce que lors du passage de l'objet , vous avez ressenti de la chaleur ?

REPONSE : Je n'ai pas ressenti une différence de température .

QUESTION : Lors du passage de l'objet, avez-vous été obligé de relever la tête ?

REPONSE : Non, j'ai regardé l'objet sans relever la tête .

QUESTION : A quelle altitude se trouve le collège et quelle est votre taille ?

REPONSE : Le collège se situe à 400 mètres d'altitude - à peine plus bas que l'antenne . Je mesure 1, 80 mètre .

QUESTION : Avez-vous des obstacles devant vous ?

REPONSE : Il n'y avait aucun obstacle devant moi - Mon champ de vision était bien dégagé . L'observation s'est faite vers le collège . Je précise qu'au fond - plutôt à l'horizon - on voyait encore les derniers luciers du soleil .

QUESTION : Avez-vous quelques notions en astronomie ?

REPONSE : Oui, A l'école je suis affilié au club d'astronomie . Tous les mardi soirs - nous faisons des observations dans le ciel . Ce qui fait que je suis à même de savoir la différence entre une étoile filante et une météorite . Le phénomène que j'ai vu ne ressemble en rien à ce que j'ai vu . Ce phénomène qui était très lumineux en raison de l'heure de l'observation - paraissait comme un objet mystérieux et troublant . Suite à cette observation , j'en ai déduit qu'il pouvait s'agir d'un débris de satellite ou de fusée spatiale .

QUESTION : Est-ce que c'est la première fois que vous voyez ce genre de phénomène ?

REPONSE : Oui, c'est la première fois de ma vie que je vois ce genre de phénomène .

Le 16 novembre 1984 à 17 heures 30 minutes, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

Le père

L'Orpèdre

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE DE ...

UNITE
8.T

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
1507 / 1984

PROCÉDURE
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE : **6** / N° FEUILLET : **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
APPARITION D'UN OVNI **84306948**

date et heure nous trouvant à (lieu)
Ce jour **17 novembre 1984 à 15 heures 30 minutes, au bureau de la brigade.**

Vous soussigné(s) **M. D. L. Chef H. J.-P. - O.P.J. - Adjoint au Commandant de Brigade**

Vu les articles **16 à 19 et 75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
P. B. - ans - infirmier TPH 32.50.35.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M - né le ... à ...

FILIATION **fil de A et de R H** SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (EVI)
déclarant Route H D au 8 à - qui nous déclare à 15 heures 30 minutes

Le lundi 12 novembre 1984 - entre 15 heures 45 à 19 heures 00 - alors que je me trouvais chez mon beau frère M. K. domicilié chemin au () - j'ai remarqué une boule blanche et scintillante qui survolait à l'horizontal le littoral du Nord au Sud de () - j'ai aperçu ce phénomène à hauteur de la () - ce phénomène était constitué à l'avant d'une boule lumineuse (15 cm de diamètre) et d'une queue lumineuse également blanche. Sa trajectoire était rectiligne. Il longeait la côte à une altitude relativement basse et ne semblait pas faire de bruit.

Au moment de l'apparition du phénomène - faisait-il nuit et est-ce que le ciel était dégagé ?

J'ai vu ce phénomène alors qu'il ne faisait pas encore nuit et le ciel était dégagé de tout nuage.

Selon vous à quelle vitesse se déplaçait l'objet ?

J'ai vu l'objet pendant 3 à 4 secondes. A mon avis - il se déplaçait assez vite - je dirai même plus vite qu'un hélicoptère ou un petit avion.

Est-ce que vous avez été obligé de relever la tête pour regarder l'objet ?

Non. Au départ quand j'ai vu l'objet j'étais assis dans un fauteuil et je l'ai aperçu par la fenêtre. Ce phénomène me paraissait curieux - j'ai décidé d'aller jusqu'à la fenêtre du salon afin de mieux le regarder.

D'après-vous à quelle distance avez-vous aperçu l'objet et y avait-il des obstacles devant vous ?

Je pense avoir vu ce phénomène à vol d'oiseau à une distance de 5 kilomètres. Il n'y avait pas d'obstacle devant moi.

Est-ce que le contour de l'objet était bien délimité ?

Le contour de l'objet était bien délimité. Il n'y avait pas de halo autour de l'objet.

La personne entendue **L'O.P.J.**

SUITE DE LA DECLARATION DE PAYET DENIS

QUESTION : EST-ce que vous avez des notions d'astronomie ou autres ?
REPONSE : Non. Je n'ai aucune notion dans ce domaine.

QUESTION : Est-ce que vous avez ressenti un changement de température lors du passage de l'objet ?

REPONSE : Non. Je n'ai pas ressenti de la chaleur ou un changement de température.

QUESTION : Est-ce que c'est la première fois que vous voyez un tel objet ?

REPONSE : Oui. J'ai déjà vu des voiles filantes - en la circonstance je peux vous dire qu'il s'agissait d'un objet qui sortait de l'ordinaire. A mon avis - cet objet me paraissait étrange et drôle. Je peux même dire que c'était agréable à regarder.

QUESTION : Comment cet objet a disparu de l'endroit où vous l'observiez ?

REPONSE : Il est passé devant un bâtiment situé à l'extrême gauche de mon champ de vision et c'est donc dans cette circonstance que je l'ai perdu de vue.

QUESTION : Il y avait des morceaux de débris qui se détachaient du phénomène ?

REPONSE : Non. Je n'ai pas eu l'impression qu'il y avait des morceaux quelconques qui se détachaient de l'objet.

QUESTION : Au cours de son déplacement, l'objet a-t-il changé de couleur ?

REPONSE : Non, l'objet a gardé sa couleur initiale depuis son apparition - c'est à dire - une couleur blanche scintillante.

Cette couleur était nette, sans équivoque. Le 17 novembre 1984 à 16 heures 30 minutes, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L.O.P.J.

84306948

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE **A. DESCHAMPEL**

UNITÉ
B.T

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
1507 / 1984

PROCÉDURE
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL TENOIN
D'AUDITION DE

AUTRE CAS

N° PIÈCE **4** N° FEUILLET **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
APPARITION D'UN OVNI

84500698

Ce jour **19 novembre 1984 à 9 heures 00 - au bureau de la brigade.**

Nous soussigné(s) **M. D. L. Chef II - J-P - O.P.J - Adjoint au Commandant de brigade de**

Vu les articles **16 à 19 et 75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM **D S** UNIC **ans - retrait militaire.** INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) **M - né le** () NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER) **()**

FILIATION **fil des feus P et de D** DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUELLIS SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)
demeurant, rue à la () - qui nous déclare à 09 heures 00.

(1) mot rayé
nuis supérieur
comparable
mot ajouté
3 - HJP

Lundi soir 12 novembre 1984, peu après 19 heures 00, je me dirigeais vers - venant de par l'ancienne route. Deux cents mètres environ avant d'arriver au carrefour dit du " - j'aperçus - en même temps que ma femme qui me le signala - un corps lumineux, gros comme un ballon de foot-ball entouré d'un halo de couleur vert émeraude qui laissait derrière lui une courte traînée de lumière ; phénomène de rémanence peut être. L'objet nous est apparu à 200 mètres environ un peu en arrière et au-dessus du carrefour et suivait une trajectoire rectiligne en hauteur paraissant venir des environs du nouveau port en construction et se dirigeant vers l'antenne. Sa vitesse était moins rapide que celle d'une étoile filante mais, étant donné qu'on a pu le suivre durant quelques secondes (cinq ou six peut-être) supérieure à celle d'un avion supersonique volant à cette altitude. Étant donné que je pilotais la voiture, mon observation a été discontinuée mais j'ai encore jeté un bref coup d'oeil au moment même où il s'obscurcissait dans un semblant de virage sur sa droite avant de disparaître soudainement comme s'il s'était éteint. Je présume que d'autres automobilistes ont vu le phénomène car j'étais précédé et suivi de plusieurs voitures.

Le 19 novembre 1984 à 9 heures 30 minutes, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue **L'O.P.J.**

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE, OU ~~SECTION~~

UNITÉ
B.T

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
1507 / 1984

**PROCÉDURE
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE** TENOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE : **8** N° FEUILLET : **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
APPARITION D'UN OVNI

84360048

Ce jour **17 novembre 1984 à 17 heures 00** - au bureau de la brigade.

Vous soussigné(s) **M. D. L. Chef H, J-P - O.P.J - Adjoint au Commandant de**
Brigade de ()

Vu les articles **16 à 19 et 75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
L - C - épouse D - ans - TPH : 22.21.98

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M - née le à () NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIATION **← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →** SITUATION DE FAMILLE
filles des feus H et de H A marié.

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)
Sans profession - demeurant rue à la () - qui nous déclare à 17 heures 00 :

Le lundi 12 novembre 1984 vers 19 heures 05 minutes - je me dirigeais vers par la RN. - à bord de ma VISA - lorsque j'ai vu passer au dessus du Pont de la Rivière - une boule lumineuse avec une queue de flammes d'un rouge vif. S.I : Au moment de son apparition, l'objet survolait plus sur la terre que la mer et sa trajectoire était rectiligne dans le sens

S.I : Il survolait à terre à une altitude de 200 à 300 mètres et il ne faisait pas de bruit. Il allait assez vite et il avait sans doute un objectif bien déterminé -

QUESTION : Est-ce qu'il faisait nuit et est-ce que le ciel était dégagé de tout nuage ?

REPONSE : La nuit tomber et il n'y avait aucun nuage même à l'horizon.

QUESTION : A quoi ressemblait l'objet ?

REPONSE : L'objet ressemblait à une grosse boule lumineuse (diamètre 30 cm environ) et la queue devait mesurer 60 cm environ et ressemblait à une queue de cheval mais toute rouge comme la boule.

QUESTION : Est-ce que votre regard croisait des obstacles ?

REPONSE : Non. Mon champ de vision était net.

QUESTION : A quel endroit avez-vous perdu de vue l'objet ?

REPONSE : J'ai perdu de vue l'objet après le Pont de la rivière des plus précisément après le premier virage à la sortie du où on voit même une usine agro-alimentaire. L'objet, toujours à la même altitude - s'est désagrégé en explosant. Pour mieux imaginer, l'objet s'est désintégré comme une fusée d'artifice mais sans retomber. Je précise qu'il a explosé en dégageant une gerbe de flammèches.

S.I : Au moment de l'observation, nous roulions à la vitesse de 60 km/h et c'est mon époux qui conduisait le véhicule.

Le 19 novembre 1984 à 18 heures 00 - lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.
La personne entendue. L.O.P.J

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE ~~XXXXXXXXXX~~

UNITÉ
B.T

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
1507/1984

**PROCÉDURE
 DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**PROCÈS-VERBAL
 D'AUDITION DE TEMOIN**

AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET
9 **1 /**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

APPARITION D'UN OVNI 84300948

Ce jour *date et heure* **vingt et un novembre mil neuf cent quatre vingt quatre, à onze heures,** nous trouvant à (*lieu*)

Nous soussigné(s) ^H ~~XXXXXXXXXX~~ **J.P., MDL Chef,**

~~XXXXXXXXXX~~ ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

rapporçons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
V , S

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M - né le à ()

FILIATION ◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶ SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)
demeurant

"" J'exerce les fonctions de chef de station météorologique à

Le 12 novembre 1984, vers 19 heures, aucun phénomène particulier au point de vue météorologique ou autre, ne nous a été signalé. A le ciel était couvert au 7/8 ème ..De la pluie a été enregistrée.

La station de , procède de jour, à 9 heures et à 15 heures, à des lachers de ballons météorologiques. Ceux-ci ont un diamètre de 1,20 m par temps clair et 0,80 m par ciel couvert. Les plus gros sont blancs tandis que les autres sont rouge. Ils servent, en fonction de l'altitude, à calculer la direction et la force du vent, grâce à un appareil appelé théodolite. Les gros ballons s'élèvent à 300 mètres par minute. Ils peuvent atteindre 20 000 mètres au bout d'une heure. A cette altitude, ils éclatent. Les petits ballons ne s'élèvent qu'à 200 mètres par minute et éclatent vers 8 ou 9 000 mètres, au bout de 40 à 45 minutes.

La nuit, des lachers de ballons se font également à 3 heures du matin. Ce sont des petits et un lampion les éclaire pendant une vingtaine de minutes.

La station de à , procède également à des lachers, aux mêmes heures et dans les mêmes conditions.

En ce qui concerne les OVNI aperçus dans le Sud de , je ne peux absolument pas vous en fournir l'origine.

Le 21 novembre 1984, à 11 heures 15 minutes,

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. ""

La personne entendue L'enquêteur

LEGENDE :

+ Lieux où a été aperçu l'OVI par les témoins

▲ Point d'observation des témoins

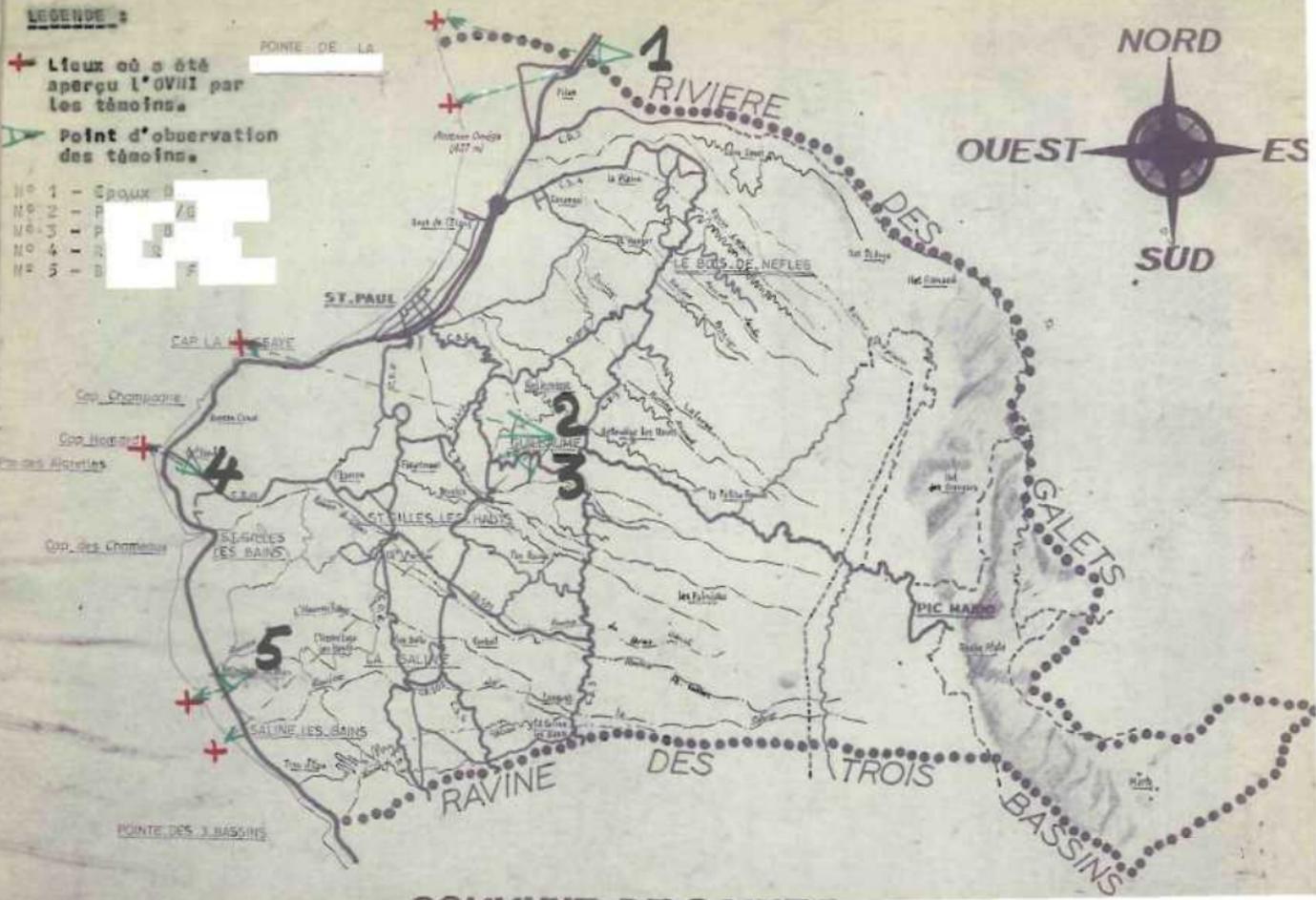
N° 1	-	ES	PROUX	B
N° 2	-	P		Z/G
N° 3	-	P		B
N° 4	-	P		B
N° 5	-	P		B

POINTE DE LA

NORD

OUEST

SUD



POINTE DES 3 BASSINS

COMMUNE DE ST-PAUL